

Destinataires :

- Conseillers communautaires
- Presse

Pont l'Evêque, le 29 juin 2017

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance du **Conseil communautaire** qui aura lieu le :

06 juillet 2017 à 19h00

à la salle des fêtes de Clarbec

L'ordre du jour portera sur les questions suivantes :

- 01 - Validation du procès-verbal du 6 avril 2017
- 02 - GAL - désignation des représentants
- 03 - Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public du Calvados
- 04 - Extension de périmètre
- 05 - Entente intercommunautaire : Adhérer à l'entente et valider la charte de l'entente
- 06 - LA FREDON de Basse Normandie : Adhésion
- 07 - Groupement de commandes - Marché public de fournitures administratives : autoriser le Président à signer le marché
- 08 - Acquisition d'une parcelle pour un parking : Modification de la délibération n°CC-DEL-2017-028 du 6 avril 2017
- 09 - Acquisition d'une parcelle pour un parking
- 10 - CLECT : Approbation du rapport
- 11 - Admission des créances éteintes des années 2010 à 2016
- 12 - Admission en non-valeur de titres de recettes des années 2012 à 2014
- 13 - Décision modificative n°1 du budget général
- 14 - Décision modificative n°1 du budget SPANC
- 15 - Décision modificative n°1 du budget Zones d'activités
- 16 - Contrat départemental de territoire : autoriser le Président à signer
- 17 - Demande de subvention au FNP de la CNRACL
- 18 - Ressources humaines : Création et suppression de postes
- 19 - Convention de mise à disposition de personnel entre la Communauté de communes et la commune de Bonneville la Louvet : Valider et autoriser le Président à signer le renouvellement de la convention
- 20 - Convention de mise à disposition de personnel entre la Communauté de communes et la SPL 2APLI : Valider et autoriser le Président à signer la convention
- 21 - Culturama : Appel à projet DRAC
- 22 - Institution/Modification de la taxe de séjour
- 23 - Fonds de concours pour les travaux relatifs au restaurant scolaire de Saint Philbert des Champs
- 24 - Attribution de subventions
- 25 - Attribution d'une subvention exceptionnelle à une association
- 26 - Structuration, développement de l'attractivité et de l'offre touristique à l'échelle intercommunale : approbation du projet et validation de plan de financement
- 27 - PLIE : Modification des statuts
- 28 - PLIE : Demande de retrait
- 29 - Acquisition d'un terrain à Clarbec

- 30 - Attribution d'une subvention exceptionnelle aux jeunes agriculteurs du Calvados
- 31 - FISAC
- 32 - Vente d'une parcelle à Clarbec
- 33 - Urbanisme : Fonds de concours pour Beaumont en Auge
- 34 - Urbanisme : Bilan de la concertation et arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de Reux
- 35 - Approbation de la modification simplifiée n°3 de Bonneville la Louvet
- 36 - Compte rendu des décisions du Président pris du 01.12.2016 au 31.05.2017
- 37 - Questions diverses

Afin de préparer cet ordre du jour, vous trouverez ci-joint :

- Note explicative synthétique portant sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la séance,

Dans le cadre de la modernisation et de la dématérialisation, les éléments vous sont adressés uniquement par mail.

Conformément à l'article L 5211-6 du code général des collectivités territoriales, la présente convocation est transmise aux conseillers suppléants des communes possédant un seul conseiller communautaire titulaire. Dans le cas où le conseiller titulaire serait empêché, ce dernier doit informer le président que le suppléant participera à la réunion du conseil communautaire à sa place après le lui avoir demandé.

Enfin quelque soit le nombre de conseiller dont dispose chaque commune, il est toujours possible à un conseiller communautaire de donner procuration à un autre membre du conseil communautaire par application de l'article L2121-20 du code général des collectivités territoriale.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,
Hubert COURSEAUX

